

## CHARTRE SÉCURITÉ

*Afin de garantir un moment de plaisir en toute sécurité à tous les participants, merci de lire attentivement la Charte et de la respecter à tout moment. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.*

### I. SÉCURITÉ

En tant que locataire ou représentant des participants, je m'engage :

- à ce que chacun des participants sache nager 25 mètres et soit capable de s'immerger,
- à ce que chaque participant porte un gilet (aide à la flottabilité) et des chaussures fermées pendant toute la période de navigation,
- à restituer dans leur état originel au Loueur l'ensemble du Matériel objet de présente prestation,
- à avoir souscrit un contrat de responsabilité civile vie privée en cours de validité au jour de la prestation,
- à ne pas avoir de contre-indication physique ou psychique à la pratique de l'activité,
- à ne pas naviguer avec un enfant de moins de **7** ans, de porter des bottes, d'abandonner son matériel nautique et ses détritiques sur le parcours ainsi que de pénétrer dans les propriétés privées longeant le parcours dont l'accès n'est pas expressément autorisé,
- à ne pas naviguer en mer,
- à respecter la signalisation maritime et la zone de navigation,
- à avertir le Loueur de mon retour,
- à ne pas rentrer à la nage, même en cas de problème,
- à ne pas surestimer mes forces/capacités et celles des autres participants (il faut toujours penser au retour !)
- à avertir le Loueur en cas de difficulté et à rester à l'abri en attendant les secours,
- à toujours être équipé(e) d'un téléphone mobile,
- à emporter à boire et des snacks (il est essentiel de bien s'hydrater),
- à porter du matériel adapté à la météo et me protégeant du soleil (lunettes de soleil, casquette, k-way, short long, T-shirt...),
- à signaler tout comportement à risque.

### II. RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LIEUX

En tant que locataire ou représentant des participants, je m'engage :

- à être courtois en toutes circonstances vis-à-vis des autres usagers, des équipes du Loueur, des tiers,
- à respecter les lieux visités, à ne pas pénétrer sur des propriétés privées,
- à ne rien prélever en faune et en flore, et à la respecter à tout moment afin de ne pas l'altérer,
- à ne pas approcher ou poursuivre les animaux,
- à emporter mes déchets, ne rien jeter dans l'eau et dans la mesure du possible ramasser ce que je trouve,
- à prendre soin du matériel loué et le restituer dans le même état.